

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 2 septembre 2026 à 10h00 au W-R520**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
René Ferland
Lucie Lamontagne
Diane Marcotte
Jean-Guy Prévost
Marjolaine St-Pierre

Observateur : José E. Igartua

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mai 2026
3. Présentation d'un projet de mentorat d'étudiant(e)s étranger(e)s par Bonnie Campbell
4. Affaires en découlant
5. Informations
 - 5.1 Informations de la présidente
 - 5.2 Informations du registraire
 - 5.3 Informations sur le site web
 - 5.4 Informations sur les bourses APR-UQAM
6. États financiers et prévisions budgétaires
7. Comité de communication
8. Activités culturelles et sociales 2026-2027
 - 8.1 Activités culturelles et sociales
 - 8.2 Projet Solidarité
9. Bulletin
10. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Claude Felteau appuyée par Marjolaine St-Pierre, l'ordre du jour de la réunion du 2 septembre 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mai 2026

Sur proposition de Jean-Guy Prévost, appuyée par René Ferland, le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

3. Présentation d'un projet de mentorat d'étudiant(e)s étranger(e)s par Bonnie Campbell

À la demande des professeures retraitées Bonnie Campbell et Céline Saint-Pierre, le conseil d'administration de l'APR-UQAM a reçu Mme Campbell pour la présentation d'un projet de mentorat pour des étudiant(e)s internationaux aux études graduées. Mme Campbell a commencé par l'historique du projet qui provient d'un groupe de professeur(e)s émérites de l'UQAM. Un programme de mentorat comparable avait déjà eu lieu en 2002 sous la responsabilité de la Faculté des sciences humaines.

Le but de ce projet de mentorat par des professeur(e)s retraité(e)s est de contribuer au redressement de la baisse du nombre des étudiant(e)s internationaux observée à l'UQAM à la suite des changements politiques récents au Québec. Certains professeurs de ce groupe ont rencontré le recteur Stéphane Pallage qui s'est montré très réceptif au projet et qui a mis ces professeur(e)s retraité(e)s en contact avec le Service à la réussite et à la vie étudiante qui possède déjà un programme d'aide pour ces étudiant(e)s, mais limité aux services offerts par l'UQAM. Ce service a donné son appui à ce projet de programme d'aide, mais a indiqué que ce projet ne doit pas relever de quelques professeur(e)s à la retraite, mais d'une instance administrative pour le chapeauter. Dans cette optique, l'APR-UQAM est apparue comme l'instance administrative la mieux adaptée pour ce type de projet.

D'autre part, ce groupe de professeur(e)s retraité(e)s a rencontré Mme Andrée Lévesque (Histoire, McGill) qui avait été responsable en 2002 de l'ancien programme. Il serait également important de préciser que Monique Lemieux (Linguistique, UQAM), qui appuyait le projet à titre de vice-doyenne aux études de la Faculté des sciences humaines, avait donné son aval au projet initié par Nadia Fahmy-Eid (Histoire, UQAM). Cette rencontre avec Mesdames Lévesque et Lemieux a permis d'identifier les points importants essentiels pour la réussite d'un tel programme. Un des éléments importants mentionné lors de cette rencontre est d'intéresser un nombre suffisant de professeur(e)s retraité(e)s à agir comme mentors. Mme Campbell a alors ajouté qu'il faudrait prévoir la formation des mentors, trouver un lieu de rencontre et avoir accès à un service pour le contact entre des mentorés et des mentors sur une plateforme en ligne. Le Service à la réussite à la vie étudiante se serait montré ouvert à répondre à de tels besoins.

Les membres du conseil d'administration soulèvent quelques questions plus précises sur l'évolution du projet et la nature des services complémentaires au programme actuel (programme Allô!) de l'UQAM qui pourraient être offerts seulement aux étudiant(e)s internationaux aux études supérieures qui le désirent. Il s'agit d'un projet d'accompagnement pour des besoins non pédagogiques tels que des enjeux d'intégration et d'installation aussi bien que d'information sur les services disponibles au Québec.

Afin d'évaluer la faisabilité d'un tel projet, il a été proposé que l'APR-UQAM fasse un appel via la prochaine infolettre afin de recruter des professeur(e)s retraité(e)s intéressé(e)s à s'investir dans l'organisation et la réalisation d'un tel projet. À la suite des réponses obtenues, un comité de l'APR-UQAM pourrait être formé dans ce but. Après l'examen des travaux de ce comité, l'APR-UQAM pourrait voir à la suite des choses et apporter, si nécessaire, son appui à ce programme.

4. Affaires en découlant

La présidente, Nicole Carignan, a informé les membres du conseil d'administration des suites des différents dossiers. La présidente a reçu des commentaires très favorables lors de l'assemblée générale du 13 mai dernier en provenance des membres ayant apprécié le travail fait par le conseil d'administration durant l'année 2025-2026. Plus particulièrement, les commentaires ont porté sur la qualité et le nombre de dossiers traités au cours de l'année, la qualité des communications, la variété des activités offertes et le dynamisme de l'équipe.

La présidente et le trésorier, Claude Felteau, ont fait parvenir un message à Mme Annie Poirier, directrice exécutive au vice-rectorat au Développement humain et organisationnel de l'UQAM, afin de l'informer des motifs pour lesquels l'APR-UQAM a décidé de maintenir une cotisation, quoique réduite de façon importante, pour ses membres au lieu de l'abolir à la suite de l'entente de participation au financement de l'association par l'UQAM. À ce jour, l'APR-UQAM est en attente d'une réponse. Entretemps, Mme Poirier a été remplacée par Mme Émilie Corriveau et des contacts devront être établis avec cette nouvelle responsable. Le trésorier ajoute des précisions sur l'historique de la modification de la cotisation, pour le bénéfice des nouveaux membres au conseil d'administration.

La présidente a participé à la remise des Prix Mosaïques le 30 avril 2026 à l'Agora des sciences. Elle a aussi participé au Grand rendez-vous de la relance du Quartier latin le 6 mai dernier. L'ancienne présidente de l'APR-UQAM, Monique Lemieux, et la présidente actuelle ont participé à la fête reconnaissance des 25 ans de services et des nouveaux retraités le 3 juin 2026 à la salle Les Boiseries de l'UQAM.

La présidente a aussi envoyé par courriel le texte écrit des hommages aux nouveaux membres honoraires de l'APR-UQAM annoncés dans le cadre de l'assemblée générale du 13 mai dernier : Michel Tousignant (envoyé à Winnie Frohn), Louise Dupuy-Walker, José E. Igartua et Anne Rochette. Elle a aussi envoyé un courriel de remerciement à Claude Laferrière qui a agi à titre de président lors de cette assemblée générale. Finalement, elle a relayé aux membres un message de la FRUQ relativement au nouveau régime d'assurances tel que présenté à l'Assemblée générale spéciale de cette association en juin 2026.

5. Informations

5.1 Informations de la présidente

La présidente, Nicole Carignan, a reçu par courrier postal la dernière parution du bulletin de l'association des anciens élèves du Collège Sainte-Marie intitulée « Du Sainte-Marie à l'UQAM » dont les auteurs sont Jean Cinq-Mars et Pierre P. Tremblay. Les auteurs proposent d'offrir une conférence aux membres de l'APR-UQAM pour présenter leur livre. De plus, l'Actualité UQAM a présenté cet ouvrage dans sa publication du mercredi 26 août 2026.

https://actualites.uqam.ca/2026/du-college-sainte-marie-alluqam/?utm_source=04septembre2026&utm_medium=email&utm_campaign=BULLETINUQAM).

Le trésorier, Claude Felteau, et la présidente se sont inscrits à l'invitation du recteur, monsieur Stéphane Pallage, aux Portes Ouvertes du 2 septembre. Cette courte rencontre de 10 minutes

permettra d'aborder le financement annuel de l'UQAM, la dynamisation du Quartier latin et le développement de la Faculté des sciences de la santé.

5.2 Informations du registraire

Le registraire, Jean-Guy Prévost, rapporte aux membres du conseil d'administration que l'APR-UQAM compte en ce moment 254 membres actifs pour la période 2026-2027. De ce nombre, huit sont des nouveaux membres exonérés du paiement de cotisation, car ayant pris leur retraite le 1^{er} janvier 2026, onze sont des nouveaux membres aussi exonérés ayant pris leur retraite le 1^{er} juin ou le 1^{er} septembre 2026, six sont des membres honoraires et 229 sont des membres réguliers actifs et ayant payé la cotisation.

Au 1^{er} avril 2026, l'APR-UQAM comptait 262 membres actifs, incluant les huit nouveaux membres ayant pris leur retraite le 1^{er} janvier 2026. Parmi les membres actifs comptabilisés pour l'année 2025-2026, seuls quinze n'ont pas renouvelé à date leur adhésion pour 2026-2027. La différence dans le nombre de membres actifs entre 2026-2027 et 2025-2026 serait théoriquement comblée d'ici le 1^{er} janvier 2027, ce qui permet de considérer que le nombre de membres actifs est stable.

Depuis le 1^{er} avril 2026, le registraire a fait parvenir aux membres de l'APR-UQAM la convocation et les documents nécessaires pour l'assemblée générale du 13 mai 2026 ainsi que deux infolettres, huit avis de décès et six messages informant les membres des activités offertes. Il annonce aussi que les prochaines Infolettres devraient être envoyées le 14 septembre et la seconde vers les 17-18 octobre.

5.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM

Le webmestre, René Ferland a résumé les activités réalisées sur le site web de l'APR-UQAM depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

José E. Igartua a été sollicité à plusieurs moments afin de solutionner certains problèmes, particulièrement pour mettre à jour la page indiquant comment procéder au renouvellement de la licence Microsoft.

Les hyperliens pour l'Infolettre sont devenus soudainement obsolètes et le problème relevait des modifications des liens dans le logiciel Dialog Insight. En conséquence, les hyperliens des Infolettres ont été mis à jour et les pages de celles-ci ont été modifiées pour que leur ouverture s'effectue par défaut dans un nouvel onglet.

Quatre nouveaux membres ont créé leur fiche dans l'intranet du site et le statut de membre actif leur a été attribué. Des annonces sur les décès de membres retraités ont été ajoutées sur le site web.

Les activités annoncées dans les Infolettres 6 et 7 ont aussi été inscrites sur le site web de l'APR-UQAM. Le paiement par cartes de crédit directement sur le site web est maintenant fonctionnel.

Finalement, deux nouveaux produits ont été créés pour permettre le paiement, via l'intranet, des prochaines activités : la visite au vignoble et un concert privé.

José E. Igartua a informé les membres du conseil d'administration sur les activités du site Facebook. Il indique que le site demeure peu utilisé, ce qui nécessiterait le besoin d'un animateur pour le revitaliser. Il y a une discussion parmi les membres du conseil d'administration sur la possibilité de créer une chaîne YouTube pour l'APR-UQAM, ce qui permettrait de mettre en ligne les vidéos de l'association car ils ne peuvent être ajoutés sur le site web.

5.4 Informations sur les bourses APR-UQAM,

1) Noms des lauréats

Lucie Lamontagne, responsable du comité des bourses de l'APR-UQAM, a présenté les caractéristiques importantes des dossiers des lauréats des bourses de l'APR-UQAM pour l'année 2025-2026.

Le premier lauréat est Ayel Ammouche, étudiant au baccalauréat en biologie. Durant ses études universitaires à l'UQAM, il a participé principalement à l'organisation de l'Orchestre des Jeunes de Laval-Laurentides pendant plusieurs années et contribué au regroupement des étudiants en biologie de l'UQAM. Sa participation importante comme secrétaire de l'Orchestre des Jeunes de Laval-Laurentides a impliqué non seulement la gestion de l'organisme, mais aussi le recrutement de jeunes musiciens, la recherche de soutiens financiers, la gestion des réseaux sociaux de l'orchestre et l'organisation des concerts, généralement présentés devant des aîné(e)s en CHSLD et en RPA. La présidente a reçu récemment un courriel de remerciement très senti de ce boursier.

La deuxième lauréate est Béatrice Ross, étudiante au baccalauréat en arts visuels et médiatiques (enseignement) à l'UQAM. Ses implications sociales se sont principalement matérialisées en tant que membre de l'exécutif de l'Association étudiante du module des arts visuels de l'UQAM. Elle a occupé le poste de responsable à la coordination de cette association étudiante, impliquant la coordination des tâches des membres du bureau et la gestion des dossiers, l'organisation des réunions et le suivi des décisions jusqu'à leur exécution, tout en aidant les autres membres dans leurs dossiers respectifs. Elle a assuré l'élaboration et la coordination, durant deux ans, de l'exposition étudiante "Parcomètres". Cette activité donne l'opportunité à des artistes émergents de faire connaître leur travail tout en établissant des contacts avec divers acteurs du milieu artistique. Son dossier académique est exceptionnel avec une note quasi parfaite 4.23/4.3.

2) Informations de la Fondation UQAM

Mme Maude Merzbacher Boucher, de la Fondation UQAM, nous a envoyé une mise à jour des données financières des comptes non capitalisé et capitalisé des bourses de l'APR-UQAM. Elle indique aussi que suivant les résultats, la Fondation a l'intention d'offrir deux bourses de 1 500\$ chacune. La responsable des bourses, Lucie Lamontagne, lui a répondu que les données financières permettaient l'ouverture de deux bourses de 2 000\$, tel que demandé par une résolution du conseil d'administration du 3 juillet 2026 et en accord avec la nouvelle entente sur la gestion des bourses de l'APR-UQAM.

La responsable des bourses indique aux membres du conseil d'administration les montants disponibles dans chacun des comptes et le fait qu'il ne manquerait qu'un montant de 10\$ en respect des directives financières indiquées dans l'entente de 2026 entre l'APR-UQAM et la Fondation UQAM. Cependant, ce montant pourrait être couvert par un don qui a été déposé dans le compte capitalisé alors qu'il aurait plutôt dû être déposé dans le compte non capitalisé. La Fondation UQAM a alors avisé l'APR-UQAM que deux bourses de 2 000\$ seront offertes au prochain concours débutant le 16 septembre 2026.

Résolution CA2026-27-03 : Résolution de conseil d'administration pour la détermination du montant et du nombre de bourses APR-UQAM à octroyer pour l'année 2026-2027.

Attendu les modalités définies au protocole d'entente signé le 24 avril 2026 entre la Fondation UQAM et l'APR-UQAM concernant les bourses APR-UQAM à octroyer chaque année;

Attendu que dans cette entente, il est spécifié que chaque année et à la suite de l'obtention des montants disponibles dans les Fonds non capitalisé et capitalisé, le conseil d'administration de l'APR-UQAM transmettra à la Fondation UQAM une résolution concernant le nombre et le montant des bourses APR-UQAM à attribuer, et ce, avant le 15 juillet de l'année courante;

Attendu les montants disponibles selon les données fournies par la Fondation UQAM en juin 2026;

Attendu qu'un montant de 25% du montant total des bourses à attribuer doit rester dans le compte non capitalisé;

Attendu l'absence de réunion statutaire du conseil d'administration de l'APR-UQAM avant septembre 2026;

Attendu la possibilité de faire un vote par courriel sur une résolution;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Marjolaine St-Pierre :

Que deux bourses APR-UQAM de 2 000\$ (deux mille) chacune, soient offertes à la session d'automne 2026 aux étudiants répondant aux critères de sélection, tel que défini dans l'entente entre l'APR-UQAM et la Fondation UQAM.

Adoptée à l'unanimité par vote électronique le 3 juillet 2026

6. États financiers et prévisions budgétaires

Le trésorier, Claude Felteau présente le relevé des recettes et déboursés depuis la dernière réunion du conseil d'administration. Les revenus proviennent principalement des cotisations pour un montant actuellement comptabilisé de 4 470\$ dont 2 525\$ dans le compte UBR (paiement par cartes de crédit) et le reste dans le compte Desjardins. Les contributions du SPUQ et de l'UQAM n'ont pas encore été versées. Les déboursés se traduisent principalement par des frais de déplacement pour la réunion de la FRUQ, les coûts associés à la tenue de l'assemblée générale, les frais associés aux activités proposées aux membres de l'Association, les frais reliés à la réalisation du bulletin incluant les frais de poste, les frais bancaires et quelques frais divers pour un total de 3 651\$. Le revenu net est donc de 819\$. Il est à noter que la plupart des

dépenses sont payées via le compte Desjardins plutôt que via l'UBR qui reçoit surtout les cotisations et les contributions des membres aux activités proposées par l'Association. Il y a donc un déséquilibre entre les deux comptes. Le trésorier explique qu'il devra demander un transfert d'un montant du compte UBR au compte Desjardins.

Le trésorier explique aux membres du conseil d'administration qu'il ne reçoit de la plateforme Global Payments que l'information financière et les entrées journalières agrégées sans indication sur l'origine et la nature du paiement, ce qui rend difficile la comptabilisation adéquate des recettes et déboursés. Une discussion a lieu afin d'identifier des voies de solutions possibles. De plus, les paiements par cartes de crédit ne sont comptabilisés dans l'UBR que le mois suivant leur enregistrement sur le site web de l'Association, créant ainsi un décalage dans le report des résultats financiers.

Enfin, le trésorier fait depuis plusieurs semaines des démarches auprès de Desjardins afin de renouveler la carte bancaire permettant le dépôt des chèques par guichet bancaire plutôt que de devoir se rendre à la plus proche succursale. Il semble y avoir plusieurs embûches administratives associées à ce renouvellement de la carte bancaire de l'Association.

7. Comité des communications

La dernière réunion du comité des communications a eu lieu le 3 avril 2026. L'objectif était d'analyser les termes du contrat d'infographie et de la charte graphique avec la responsable de Creativa Design. Le comité a clarifié ce qui avait été réalisé et ce qui restait à finaliser, notamment les frais facturés pour la mise à jour du site web selon la charte graphique.

Il est suggéré par des membres du conseil d'administration d'envoyer à la nouvelle responsable du Bulletin, Diane Marcotte, le plan de communication de l'APR-UQAM ainsi que les résultats de l'enquête réalisée sur les besoins et attentes des membres en outils de communication, afin d'aider cette dernière dans ses choix éditoriaux pour les prochains bulletins.

8. Activités culturelles et sociales

8.1 Activités 2026-2027

La présidente, Nicole Carignan et Marjolaine St-Pierre présentent aux membres du conseil d'administration l'évolution des différents projets des activités culturelles et sociales pour l'année 2026-2027.

Activité 1 : Le 30 septembre 2026, une visite au vignoble l'Orpailleur à Dunham suivie d'un repas sur place est conjointement organisée par l'Association des professeur(e)s retraité(e)s de l'Université de Montréal (APRUM) et l'APR-UQAM. L'annonce a été faite dans l'infolettre no 7 le 17août 2026. Le registraire et le webmestre ont mis en place les liens nécessaires pour les inscriptions.

Activité 2 : L'APR-UQAM et l'APRUM ont conjointement organisé un concert inédit, qui aura lieu le jeudi 15 octobre 2026 à partir de 10h30, à la Salle Jacques-Héту au Département de musique à l'UQAM. Ce concert permettra de découvrir un duo exceptionnel formé d'un hautbois et d'un piano. Les deux musiciennes Mélanie Harel (hautbois) et Valérie Dallaire (piano) sont des

pédagogues passionnées qui enseignent au Département de musique de l'UQAM. La directrice générale du Centre de musique canadienne au Québec, Claire Marchand, sera présente pour l'événement. Ce concert sera suivi d'un repas au restaurant Le Molière sur la rue Saint-Denis. Le concert est aussi ouvert aux membres de l'APRÈS L'UQAM et de l'ACRUQAM.

Activité 3 : En novembre 2026, Jean-Philippe Laperrière, chargé de cours au département des études urbaines et touristiques à l'UQAM et directeur général de la Table sur la faim, présentera une conférence dont le titre final est à venir. Des informations plus précises seront disponibles prochainement.

D'autres activités sont en préparation pour l'automne 2026 et l'hiver 2027.

8.2 Projet Solidarité

Le 6 mai 2026, le comité Solidarité a organisé un atelier abordant les aspects légaux de l'aide médicale à mourir. Cet atelier était animé par Marc-Antoine Bernier de l'organisme Educaloi.

Le 17 juin 2026, le comité Solidarité a organisé une rencontre sur le droit de mourir dans la dignité qui visait à informer les membres sur les différents soins de fin de vie et sur l'aide médicale à mourir aux personnes en soins palliatifs. Cette rencontre a été animée par Lisa Tupper de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD).

De plus, les membres du comité Solidarité prévoient une réunion prochainement. Le comité y proposera deux axes de réflexion et d'action pour la prochaine année : 1) des ateliers qui permettent d'informer les membres sur leurs droits et sur les défis et enjeux à relever dans le contexte du vieillissement; et 2) des projets qui mettent en valeur des personnes qui ont une retraite active, épanouissante autant émotivement, mentalement que physiquement.

Le comité continue le recrutement de nouveaux membres.

9. Bulletin

La responsable du Bulletin, Diane Marcotte, a présenté les thèmes et rubriques du Bulletin de l'automne 2026. La date limite pour remettre les textes est le 15 septembre 2026.

Diane Marcotte a discuté avec les membres du conseil d'administration de la possibilité de créer un comité éditorial pour travailler à la conception et à la recherche d'articles pour les prochains numéros. Pour ce faire, un appel aux personnes intéressées sera fait dans la prochaine infolettre.

Diane Marcotte annonce que le dossier pour le prochain bulletin portera sur le bonheur chez les retraité(e)s. Ainsi, on y retrouvera un article humoristique sur les conditions dans les résidences de personnes âgées (RPA), un autre relatant des recherches effectuées sur la question de savoir si les personnes en RPA sont heureuses, un troisième sur l'amour chez les retraité(e)s et finalement, un dernier texte sur l'humour chez les personnes âgées. Ce dossier se veut positif afin de mettre en lumière les côtés agréables de la retraite et le plaisir de pouvoir en profiter.

Il y aura une entrevue intergénérationnelle avec un jeune professeur de l'UQAM, dont l'orientation de recherche et le département d'appartenance, restent à définir.

Les rubriques habituelles seront aussi couvertes. Les membres du conseil d'administration discutent du contenu et des étapes administratives sous-tendant la préparation et la gestion du prochain bulletin et répondent aux questions de la responsable du bulletin. Le prochain bulletin sera mis en ligne pour les membres actifs et sous forme papier pour ceux qui en ont fait la demande.

10. Divers

Aucun autre sujet n'a été proposé et discuté.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h35.